

Chargé·e de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

La gestion des eaux pluviales à la source implique une approche intégrée à l'interface de l'aménagement du territoire (urbanisme, espaces publics, voirie ...) et de l'assainissement. Elle consiste à prendre en charge la goutte d'eau de pluie au plus près de son point de chute, éviter son ruissellement et sa concentration en un point (source de pollution), ne pas imperméabiliser les sols, et ne plus créer d'ouvrages spécifiques.

Le chargé de mission sur les eaux pluviales aura en charge la définition et la mise en œuvre d'une stratégie globale, technique et financière, en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à l'échelle du territoire de l'agglomération.

Il s'agit d'un poste transversal au sein d'ECLA. Le chargé de mission sera rattaché à la régie assainissement et interviendra auprès des autres directions concernées par la thématique de gestion des eaux pluviales (Direction Espaces Publics, Direction Urbanisme).

Missions, cadre et contexte du poste:

Initier, déployer et suivre la mise en œuvre de la politique de gestion intégrée et durable des eaux pluviales

- piloter l'élaboration du règlement et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales (dont délimitation des compétences sur les ouvrages de voiries)

Réaliser les études techniques de déracordement des eaux pluviales et les études du potentiel d'infiltration/valorisation des eaux pluviales sur les domaines public et privé dans le cadre des projets d'aménagement (voirie, lotissement ...), en lien avec les directions concernées

Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les documents de planification d'urbanisme, en lien avec la Direction urbanisme :

- piloter et réaliser les zonages de pluvial définissant les zones favorables à la construction vis-à-vis des eaux pluviales (capacité d'infiltration du sol, existence d'un réseau séparatif ...).

Assurer la veille réglementaire et les relations avec les tiers

- répondre aux demandes d'usagers, de pétitionnaires, de communes sur le pluvial
- émettre des avis sur les projets d'aménagement communaux (volet pluvial)
- assurer la gestion des sinistres et contentieux liés à l'activité pluviale
- assurer la veille scientifique, juridique, technologique et socio-économique

Piloter la gestion patrimoniale des ouvrages et équipements de pluvial :

- recenser les ouvrages et équipement de pluvial relevant de la compétence ECLA
- élaborer un programme d'entretien et de maintenance préventive et curative, et en coordonner la mise en œuvre en lien avec les pôles exploitation et travaux
- Mise à jour cartographique

Promouvoir la déconnexion des eaux pluviales auprès de la population/des élus locaux et assurer une veille technique sur les projets.

Élaborer un plan de communication sur les eaux pluviales à destination du public et des constructeurs et aménageurs publics et privés

PROFIL DU CANDIDAT

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux

Catégorie B - Filière technique

Temps complet -37h - Poste à pourvoir dès que possible

CDD d'1 an renouvelable 2 fois

Bac+2 dans les métiers de l'eau, de l'assainissement, des eaux pluviales, de l'hydraulique ou expérience significative dans ce domaine,

Permis B obligatoire (nombreux déplacements),

AIPR « concepteur » et CATEC à l'issue de la prise de poste

APTITUDES & COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs-compétences :

- ❖ Connaissances techniques de conception et de dimensionnement des ouvrages/réseaux d'eaux pluviales / VRD
- ❖ Connaissances réglementaires et urbanisme, dans les domaines de l'eau potable l'assainissement, les eaux pluviales et l'hydraulique
- ❖ Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité sur les équipements de traitement et de collecte des eaux pluviales
- ❖ Connaissance des collectivités locales, des dispositifs et acteurs dans le domaine de l'assainissement et des eaux pluviales
- ❖ Maîtriser les outils bureautiques (Pack Office, CAO/DAO, SIG ...)
- ❖ Capacités rédactionnelles
- ❖ Savoir lire les plans

Savoir être :

- ❖ Autonome, rigoureux, réactif, motivé
- ❖ Esprit d'équipe
- ❖ Souplesse et adaptabilité, disponible
- ❖ Aptitude à la médiation et à la communication interne/externe
- ❖ Avoir une aisance relationnelle
- ❖ Sens de l'organisation, des priorités et de l'anticipation
- ❖ Innovant
- ❖ Force de proposition

SALAIRE ET AVANTAGES

GRILLE INDICIAIRE + RIFSEEP + CAS (Caisse d'Action Sociale)

DÉPÔT DES CANDIDATURES ET COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

*A l'attention de M le Président ECLA, Direction des Ressources Humaines, 4 avenue du 44 RI,
39000Lons-le-Saunier*

Auprès de :

Madame Elodie CARON - Chargée de Recrutement-Formation - recrutements@lonslesauvier.fr

Pour tout complément d'information :

Madame Linda NOURRY - Directrice Régies Eau Assainissement : 03 84 47 88 80